

Face à la demande des habitants, et la nécessité d'en porter dans certains cas, de nombreuses communes s'organisent pour fournir des masques.

D'abord aux soignants et aux membres des services municipaux, mais demain aux administrés. C'est ce qu'ont annoncé plusieurs maires aujourd'hui comme ceux d'Antibes, Cannes et Nice.

Lors d'une conférence de presse vidéo, le maire de Nice a expliqué qu'un arrêté municipale sera pris pour obligé le port du masque pour chaque sortie du domicile.

Mais avant cela, le maire a annoncé qu'un *» masque en tissu serait distribué à chaque Niçois. Un masque en tissu, aux normes, lavable et réutilisable un mois«* . Christian Estrosi a précisé qu'il expliquerait les modalités d'ici 48h, mais les premiers devraient être distribués dans une dizaine de jours.

Le maire de Cannes, David Lisnard, a lui aussi annoncé qu'il distribuerait des masques en tissu (aux normes) aux habitants de sa commune. La Cité des Festival les produira à partir de sa manufacture.

Et je confirme que chaque Cannois sera doté d'un masque en tissu à la norme AFNOR S76-001. Production en cours par notre manufacture du modèle tri-couche validé par la Société française d'Hygiène Hospitalière (SF2H): 1 viscose entre 2 couches de coton avec grande masse surfacique

— David Lisnard (@davidlisnard) [April 6, 2020](#)

De son côté, le maire d'Antibes, Jean Leonetti s'est exprimé dans *Nice-Matin*. Il a révélé que *« toute la population d'Antibes aura son masque pour le début du déconfinement...Néanmoins pour lui, Pas question d'avoir le même FFP2 que les soignants qui œuvrent en réanimation »*. L' élu en appelle également à une coordination et une harmonisation au niveau départemental.

**Andy Calascione**

## Partager :

- [Twitter](#)

- [Facebook](#)
- [LinkedIn](#)

Prénom ou nom complet

Email

En continuant, vous acceptez la politique de confidentialité